



Nouveaux horaires de l'école maternelle Jean BIGNIER à compter du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 :

	Accueil matin Maison de l'enfant		Ecole matin		Pause méditerranéenne		Temps d'activités péri-scolaires		Ecole après midi		Accueil soir Maison de l'enfant	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Lundi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h00	14h45	16h00	16h00	19h00
Mardi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h45	14h45	16h30	16h30	19h00
Mercredi*	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	13h30						
Mercredi*	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00		Accueil de loisirs					
Jeudi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h45	14h45	16h30	16h30	19h00
Vendredi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h45	14h45	16h30	16h30	19h00

\*selon choix des familles

Nouveaux horaires de l'école élémentaire Gabriel Léger à compter du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 :

	Accueil matin Maison de l'enfant		Ecole matin		Pause méditerranéenne		Ecole après midi		Temps d'activités péri-scolaires		Accueil soir Maison de l'enfant	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Lundi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h00	16h00		16h00	19h00
Mardi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h00	15h00	16h30	16h30	19h00
Mercredi*	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	13h30						
Mercredi*	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00		Accueil de loisirs					
Jeudi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h00	16h30		16h30	19h00
Vendredi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	14h00	15h00	16h30	16h30	19h00

\* Selon choix des familles

Attention les deux écoles ouvriront leurs portes 10 minutes avant le début des enseignements

Voici les réponses aux questions les plus fréquentes :

Quand a débuté cette nouvelle organisation ?  
La semaine de 5 jours a été mise en place à partir du mardi 2 septembre 2014.

Quels sont les horaires de ces Nouvelles Activités Péri-scolaires ?  
Pour les maternelles, les Nouvelles Activités Péri-éducatifs sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 14h45.

Pour les élémentaires, les Nouvelles Activités Péri-éducatifs sont les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Comment se déroulent les inscriptions ?

Les enfants seront inscrits d'office par tranche d'âge. Il y aura un atelier différent chaque jour de vacances à vacances soit environ 7 séances. Le planning de votre enfant vous sera communiqué en amont sur le site de la commune ou sur demande. Un formulaire est à remplir obligatoirement avant la rentrée. Tout changement

Pourquoi mon enfant ne peut-il pas venir de façon non continue aux NAP ?

Les intervenants des NAP prévoient des activités suivies par rapport aux nombres de séances entre chaque période de vacances. Parfois, ce sont des activités collectives et le fait qu'un enfant ne soit pas présent peut être dérangeant pour le groupe. C'est pourquoi, nous demandons un justificatif en cas d'absence.

Comment se déroule le centre de loisirs du mercredi ?

Les enfants inscrits en centre de loisirs seront pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école dès midi.

Comment sont organisés les transports ?

Les transports sont identiques à ceux de l'année dernière pour les mardis, jeudis et vendredis. Seul changement pour les lundis soirs où les cars passeront à 16h.

Quelles sont les activités péri-éducatives ?

Il s'agit d'ateliers d'initiation à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture pour offrir à nos

Pourquoi les horaires des maternels et élémentaires sont différents ? Les rythmes et les besoins des enfants selon leur âge sont différents. Les maternelles ont besoin après le repas d'activités calmes et reposantes (sieste pour les petites sections). Pour les élémentaires, le choix de 2 fois 1 heure et demi par semaine a été retenue pour proposer des activités plus longues et variées.

Il semblait aussi important de fidéliser nos animateurs en leur proposant des créneaux horaires plus importants sur la commune et, de ce fait, qui engendreraient moins de changement de personnel en cours d'année, pour le bien-être des enfants.

par rapport au formulaire (départ des enfants, inscription ...) devra être signalé par écrit à la Maison de l'Enfant.

Y a-t-il un service d'accueil le mercredi matin ?  
Oui, comme les autres matins.

Comment se déroule la restauration scolaire le mercredi ?

Les enfants inscrits seront pris en charge à l'école par d'autres adultes ou animateurs à 12h00 et déjeuneront. Les parents ou adultes responsables devront venir les chercher dans la cour de l'école maternelle entre 13h20 et 13h30 en signant le registre. Attention, il n'y aura pas de car scolaire à cette heure-là.

Pour les mercredis, ils seront organisés pour l'ouverture de l'école à 8h30 et pour la fermeture de l'école à 12h00.

enfants une plus grande ouverture d'esprit et une meilleure connaissance de soi.